

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4046 - Mardi 18 Janvier 2022 - Prix : 200 Fc

COVID-19 :

Un deuxième test systématique à l'aéroport de Hahaya



Photo d'archive

SOCIÉTÉ

Deux pêcheurs de Mohéli portés disparus depuis samedi

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Janvier 2022**

Lever du soleil:

05h 52mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fadjr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 20mn

Ansr : 15h 54mn

Maghrib: 18h 42mn

Incha: 19h 56mn



INSCRIPTIONS AUX EXAMENS NATIONAUX

Les candidats peuvent désormais payer leurs droits en ligne avec Holo

La session d'inscription aux examens nationaux à savoir le concours d'entrée en sixième, le BEPC et le baccalauréat pour cette année académique 2021-2022 est déjà ouverte depuis le 11 janvier dernier pour se clôturer le 12 mars prochain. Et cette année, l'ONEC a décidé que le paiement se fera à travers l'application Holo.

Dans une conférence de presse, le directeur général de l'Office national des examens et concours (ONEC) a annoncé le 15 janvier qu'il travaille de concert avec la Banque de développement des Comores (BDC) pour le lancement des services d'inscription et de paiement en ligne à travers la solution mobile HOLO. Dès cette année, les candidats aux examens nationaux n'ont pas l'obligation de se présenter dans les services du ministère de l'éducation nationale pour s'inscrire ni courir vers les guichets de la SNPSF pour payer les

frais d'inscription. « Tout peut se faire en ligne à travers l'application Holo », déclare Abdou Ali, directeur de l'ONEC vendredi dernier. Cette décision s'explique en raison du contexte sanitaire actuel. « Peu importe l'objectif, le moment n'est pas opportun pour que des gens s'accumulent dans un lieu pendant des heures. Et c'est pour cette raison que nous avons décidé de travailler avec la nouvelle technologie », poursuit-il.

En collaboration avec la Banque de développement des Comores (BDC), l'ONEC à travers le ministère de l'éducation nationale offre aux candidats de cette année académique la possibilité de jouer avec les réseaux et les plateformes de services. « Cette initiative va à la fois faciliter les obligations des candidats aux examens auprès du ministère et sauver des vies. Seulement, nous prions aux élèves concernés de s'inscrire à temps. Car après la fermeture de la session d'inscription, aucune dérogation ne sera acceptée

», précise-t-il.

De son côté, le directeur général adjoint de la BDC Mohamed Moussa Moudjahid s'est à son tour étalé sur la fiabilité et la confiance sur les opérations. « Ce n'est pas un début pour nous. Nous travaillons déjà en collaboration avec l'université des Comores sur le même objectif. Il s'agit pour nous d'une troisième expérience. Et 12 000 étudiants ont déjà ouvert leurs comptes Holo », dit-il, tout en informant qu'une campagne de sensibilisation et d'enseignement sera organisée dans les milieux scolaires pour enseigner l'utilisation de l'application.

Toutefois les techniciens de la solution Holo et ceux du ministère de l'éducation précisent que la version déjà disponible pour les opérations d'inscription et de paiement est une version Web (ordinateur) mais des travaux sont en cours en vue d'établir la version mobile. « Tous les candidats du baccalauréat ont l'obligation d'ouvrir un compte Holo. Sauf que les candidats au BEPC et



Abdou Ali, Dg de l'ONEC

au concours d'entrée en sixième, la responsabilité doit revenir aux dirigeants des établissements scolaires respectifs », annonce le directeur général de l'ONEC. Ainsi désormais les inscriptions peuvent se faire sur le site officiel du ministère et le paiement à travers la solution Holo.

Dans cette rencontre avec les médias, ce dernier a rappelé la note du ministre de l'éducation dernièrement signée N°28.00/MENERS-FIP/CAB portant calendrier des examens nationaux. Ainsi le concours d'entrée en sixième est prévu le 28

juillet prochain. Pour le baccalauréat, tout va débuter du 2 au 5 août 2022. Par contre le baccalauréat technique débutera du 2 août pour s'achever le 8 août prochain. La correction se fera du 7 au lundi août. Ainsi la délibération se fera le 24 août 2022. Quant au brevet d'étude du premier cycle (BEPC), les épreuves vont débuter le 9 jusqu'au 11 août 2022. Puis la correction se fera du 13 au 17 août pour faire la délibération le 25 août prochain.

Kamal Gamal

SOCIÉTÉ

Deux pêcheurs de Mohéli portés disparus depuis samedi

Ousseine Maecha et Abderemane Nadhoiri, deux pêcheurs de Djoiezi à Mohéli sont partis en mer depuis samedi dernier et ne sont plus revenus jusqu'à l'heure où nous rédigeons ces lignes. Les recherches se poursuivent.

La ville de Djoiezi vit dans l'angoisse. Deux des leurs pêcheurs Ousseine Maecha et Abderemane Nadhoiri du quartier Moinaco, sont partis en haute mer à la pêche du thon, vers 3h du matin de ce samedi 15 janvier. Ils devaient en principe être de retour dans l'après midi de cette même journée, ce qui n'est pas le cas. La panique règne à Djoiezi dès la fin de la journée de samedi. Les recherches sont rapidement lancées mais n'ont encore rien donné. Ils ne sont pas joignables au téléphone. « Il y a plusieurs zones en haute mer où on ne capte pas le réseau mobile » nous a confié

un pêcheur de la place.

Ce dimanche, à 6h du matin deux vedettes en partance de Djoiezi ont sillonné toute la cote mohélienne et ses environs jusqu'à 18h au coucher du soleil. Aucune trace de vie n'était signalée. « On a parcouru plus de 120 km à la recherche de toute trace de cette vedette mais on n'a rien trouvé » précise Moussa Ousseine, un commandant de vedette qui a participé aux recherches. « Je pense que cette vedette n'a pas chaviré puisque le temps est clément, il n'y a aucun signe d'agitation de la mer depuis plus de 24h » dit-il. L'hypothèse avancée par ce commandant c'est une panne mécanique du moteur.

Selon Mtara Maecha, des personnes qui sont à Mayotte ont tenté de les appeler le dimanche soir, le téléphone d'Ousseine Maecha a sonné deux fois mais il n'a pas décroché « on ne sait vraiment pas ce qui se passe » s'inquiète-t-il.

Hier lundi quatre vedettes ont quitté Djoiezi avec le plein de carburant pour continuer les recherches. « Ils vont aller jusque dans les eaux malgaches » précise Mtara Maecha. Ce qui est certain, selon les pêcheurs, en cette période de Kashkazi, le vent a tendance à souf-

fler beaucoup vers l'Est et le courant marin dégage vers Madagascar. En janvier de l'année dernière, une vedette de type kwassa kwassa transportant des passagers en provenance de Mohéli avait été retrouvée par des pêcheurs malgaches.

« Il est temps de penser à l'instal-

lation d'un système de balisage dans les vedettes afin de renforcer la sécurité maritime, notamment pour les petites embarcations » suggère Mtara Maecha, le frère d'Ousseine.

Riwad



VARIANTS DE LA COVID-19

ARRÊTEZ LA PROPAGATION !

Le variant Delta de la COVID-19 provoque plus de formes graves de la maladie que la souche originale.

Lavez-vous les mains fréquemment

Évitez les lieux fréquentés ou clos

Portez un masque

Évitez-vous vacciner quand c'est possible

Restez à au moins 1 mètre des autres

Organisation mondiale de la Santé
AFRIQUE

COVID-19 :

Un deuxième test systématique à l'aéroport de Hahaya

Pour lutter contre les fraudes des tests PCR, tous les passagers qui doivent quitter les Comores pour la France doivent se plier à l'exigence d'un deuxième test rapide à l'aéroport des Comores avant de prendre les airs. Cette nouvelle mesure vise conforter le test PCR négatif de 72 heures.

Le gouvernement se veut rassurant. Environ une vingtaine d'agents sont placés aux frontières afin d'effectuer des tests rapides à tous les passagers quittant les Comores pour la France. D'après les agents sur place, cette

nouvelle mesure a été prise suite à la découverte de plusieurs passagers déclarés positifs dès leur arrivée à Marseille, alors qu'ils avaient tous un test PCR négatif. La nouvelle avait créé un tollé dans les réseaux sociaux, mais elle a également mis

la puce à l'oreille des dirigeants du pays contraints de redoubler d'efforts et de vigilance.

« Depuis le jour que nous avons démarré aucun passager n'est déclaré positif. Toutefois, nous avons pris les dispositions nécessaires pour mettre les agents dans une bonne sécurité sanitaire au cas où il y a des cas covid. Cette option est rassurante », rassure Djahir Kassim, un agent de la santé déployé sur le ter-

rain.

Dans les colonnes d'Al-watwan, la ministre de la santé Loub Yacouti Athoumani a souligné que cette décision permet au pays de rassurer le monde et les pays partenaires sur sa volonté de faire respecter les mesures conventionnelles de la lutte contre la pandémie. Rappelons que l'Union des Comores est rentrée en « zone orange » après une résurgence des cas de la covid-19, et des

efforts majeurs doivent être entrepris pour tenter de rentrer dans la « zone verte » à nouveau, à savoir la vaccination et le renforcement des mesures préventives. Pour mémoire, le dernier bulletin datant du 16 janvier note 11 nouveaux cas de la covid-19, une accalmie après la grosse vague de plus de 100 cas par jour observée ces deux dernières semaines.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Les débits de boissons rouverts sauf Med Resto

Les débits de boissons qui étaient fermés par la police le 20 novembre ont obtenu la permission de rouvrir leurs portes, excepté le plus populaire d'entre eux Med Resto.

Près de deux mois après leur fermeture, les débits de boissons viennent d'avoir des autorités la permission de reprendre leurs activités normales. C'est le cas par exemple de Gasy Kara. Un établissement qui détient plusieurs points de vente dans la capitale. Deux d'entre eux, Moroni Djivani et Moroni Coulée, ont rouvert tandis que le troisième restaurant située rue école Abdoulhamid, est toujours cadenassé. L'on suppose que c'est à cause de la proximité

avec des établissements scolaires, une en tout cas des raisons qui étaient avancées par les autorités au moment de la fermeture. Quant au resto Café des Artistes situé rue Buscaille à Hamramba, nous avons appris que le gérant a obtenu les autorisations mais l'établissement n'est toujours pas ouvert, « c'est parce qu'il (le gérant, Ndlr) se trouve à l'extérieur ».

Maintenant, c'est le célèbre établissement Med Resto dont le destin n'est pas encore scellé. En effet, contrairement à ses collègues, Med Resto n'a toujours pas obtenu l'autorisation de reprendre ses activités rue Le Retaj. L'on lui reproche tantôt d'être implanté tout près d'un « hôpital », tantôt d'autres



choses. Les raisons diffèrent selon le service, impôt ou Intérieur. Ce qui prouve le manque d'arguments solides

pour justifier cette fermeture.

De toutes les façons, s'il est vrai que Med Resto se trouve au rez-de-chaussée d'une clinique

(clinique et non hôpital), sa présence n'a jamais porté atteinte à la nécessaire sérénité des patients. C'est un infirmier qui y travaille qui nous le confirme. « Au contraire, sa présence nous arrange côté restauration. On n'a pas besoin de parcourir des centaines de mètres pour s'acheter à manger ». A se demander si un médecin de la trempe de Ben Imane, à la fois propriétaire des locaux et de la clinique, laisserait régner le désordre chez son voisin de palier au risque d'entacher sa réputation et celle de sa clinique. N'y aurait-il pas des raisons inavouées et inavouables dans cette affaire ?

Anjouza Abouheir

COVID-19/MOHELI

Act Together international a clôturé l'opération «fraternité Mohéli»

Lancée en 2020 par l'ONG Act Together international, l'opération « fraternité Mohéli » qui avait comme objectif d'aider les familles démunies frappées par la covid-19, a été clôturée hier lundi. 10 000 visières ont été à cette occasion distribuées dans l'île. Les structures impliquées dans cette opération étaient toutes représentées.

La présidente de l'ONG Act Together internationale Mme Aïda Yahaya et la trésorière Mme Rouchda Farid ont fait le déplacement depuis la France pour venir clôturer l'opération « fraternité Mohéli » lancée lors de la deuxième vague de la pandémie du Coronavirus. Et dans leurs bagages, ils ont amené 10 000 visières à distribuer dans différentes structures impliquées dans la lutte contre la covid-19 à Mohéli.

Act Together est une organisation non gouvernementale créée en 2020 en France et qui a regroupé plusieurs comoriens

de différents bords et qui travaille avec plusieurs partenaires pour apporter un secours aux victimes de la pandémie. Et comme Mohéli était l'île la plus touchée par la deuxième vague, une cagnotte spéciale a été lancée à cette occasion. Les notables de La Réunion et l'association ARESI de la mosquée chafite de La Réunion, présidée par Mihidhoir, un avocat réunionnais avaient répondu. 7000 euros ont été récoltés et injectés

à Mohéli à destination des familles démunies frappées par la covid-19. Et ce, en plusieurs tranches dont la dernière, à en croire la trésorière, a servi à l'achat de ces visières.

Durant la deuxième vague qui a frappé les Comores notamment l'île de Mohéli, l'ONG a manifesté sa présence en distribuant des kits alimentaires aux plus démunis. « Il fallait aussi s'investir dans plusieurs secteurs car le virus était

très virulent. On a mené des actions très concrètes dans l'alimentation mais aussi sur des équipements aux structures sanitaires», explique la présidente de l'Act Together. Selon Aïda Yahaya, Mohéli est sortie vainqueur de cette pandémie grâce à la synergie qui existe entre les associations communautaires et le personnel de santé de l'île.

Lors de la clôture de cette opération, 30 000 visières sont

arrivés aux Comores dont 10 000 distribuées à Mohéli ce lundi. Les bénéficiaires sont les différentes structures qui sont en première ligne dans la lutte contre la pandémie, à savoir le Croissant rouge, le personnel de santé, la police ainsi que la gendarmerie nationale mais également les associations communautaires. C'est une manière de les préparer à une éventuelle vague mais également assurer leur protection. « Ces visières nous ont coûté près de 3000 euros et pas moins de 1500 euros pour leur acheminement », précise-t-elle.

« Je pense que si cette opération est clôturée aujourd'hui, cela ne veut pas dire que l'Act Together ne vas pas intervenir dans l'île. D'autres projets sont en cours de préparation pour le bien-être des comoriens et plus particulièrement les habitants de Mohéli », promet la trésorière Rouchda Farid.

Riwad



MISSION DU LESOTHO ET DU HCR AUX COMORES :

La protection des réfugiés et le respect de la dignité humaine au cœur des échanges

Dans l'optique de mieux protéger les 28 réfugiés basés à Anjouan, une mission composée des hauts fonctionnaires du gouvernement du Royaume du Lesotho et de la représentation du haut-commissariat des Nations unies pour les Réfugiés en Afrique du Sud (HCR), a séjourné aux Comores du 10 au 14 janvier. Les échanges portaient sur la protection des 28 personnes ayant le statut de réfugiés à Ndzouani, ainsi que la recherche de solutions communes et conformes aux normes internationales et au respect de la dignité humaine.

Les hauts fonctionnaires du gouvernement du Lesotho et de la représentation du haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés en Afrique du Sud (HCR), ont effectué une mission de 5 jours aux Comores, du 10 au 14 janvier dernier. L'objectif de la mission était d'appuyer le pays dans la protection des 28 réfugiés basés à Anjouan, et de faciliter la résolution des problèmes de ces réfugiés par la coopération internationale et la solidarité africaine. Durant leur séjour,

la mission a rencontré le secrétaire général du gouvernement, le ministre des affaires étrangères et le gouverneur de l'île d'Anjouan, ainsi que les partenaires internationaux. Selon un communiqué des Nations Unies publié le 17 janvier, le contenu de ces échanges portait sur la protection des 28 personnes ayant le statut de réfugiés à Ndzouani, ainsi que la recherche de solutions communes et conformes aux normes internationales et au respect de la dignité humaine.

La délégation a également réalisé une visite à Anjouan au cours de laquelle elle a tenu, avec les 28 réfugiés, des séances de conseil sur la possibilité d'être relocalisés vers le centre de protection et de solutions du Royaume du Lesotho. « Cette mission fait suite à la visite, en octobre 2021, du Représentant du bureau Sud-africain du HCR, Mr Léonard Zulu, qui était venu s'enquérir de la situation des 56 individus ayant accosté à Ndzouani en juin et septembre 2021. À la suite de cette première visite, les demandes d'asile d'un groupe de 56 individus ont été évaluées par le HCR, qui a ensuite octroyé le statut de



réfugié à 28 d'entre eux conformément à son mandat. Les individus dont les demandes d'asile ont été rejetées sont dorénavant considérés comme des migrants. Il faut aussi noter que la procédure de détermination du statut des 25 migrants nouvellement arrivés à Ndzouani est toujours en cours » lit-on dans ce communiqué.

Pour mémoire, le pays n'a tou-

jours pas de ratification en ce qui concerne la demande d'asile. Néanmoins, malgré l'absence de présence opérationnelle du HCR en Union des Comores et à l'arrivée de ces 56 individus, le coordonnateur résident des Nations Unies à Moroni a mis en place une équipe d'urgence avec pour mission de travailler de commun accord avec la direction de la protection civile afin

d'assurer une bonne coordination dans l'identification des besoins immédiats d'assistance y compris les protocoles Covid-19, le soutien psychosocial, l'assistance aux femmes et aux enfants, et le statut juridique de chaque membre du groupe.

Andjouza Abouheir



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

Réf. N° de l'Appel : 2021/003/MAPETA/PIDC/AO/19KM/2EME AVIS

RECRUTEMENT DES ENTREPRISES POUR LA REHABILITATION DES PISTES RURALES DE 4 KM IDENTIFIÉES AUX COMORES.

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « **réhabilitation de 48,80 km des pistes rurales**. Cet appel d'offre concerne le lot ci-dessous cité pour une période de Quatre (4) mois

Lot 2 : Piste Mvouni – Boboni: 4,00 Km

2. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

3. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement au cours de 10 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans les Spécifications, qui est nécessaire pour exécuter le Marché. Pour être éligible, il doit justifier du chiffre d'affaires minimum tel que précisé dans l'article IS

11.1 (h) des données particulières de l'appel d'offres. Le chiffre d'affaires doit être certifié par un organisme compétent.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement – de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en version française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000 KM). La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie

électronique au secrétariat du PIDC.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 21 Février 2022 à 14H 00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, **le 21 Février 2022 à 14H 30min**.

8. Le soumissionnaire doit présenter une garantie de soumission d'un montant de **trois million deux cent mille (3 200 000) Km** dans son offre:

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : projetpidc@mail.com

Lancé, le 18 Janvier 2022

FORUM INTERNATIONAL SUR LA JEUNESSE ET LA PAIX

La première édition se tiendra à Moroni le 25 janvier prochain

Du 25 au 26 janvier prochain aura lieu à Moroni le lancement du forum international des jeunes sur paix sous le parrainage de Global Council. L'annonce est faite samedi dernier à Moroni par le comité d'organisation au cours d'une conférence de presse tenue au Palais du peuple.

Une conférence de presse s'est tenue samedi dernier pour annoncer le Forum International sur la Jeunesse et la Paix sous le parrainage de Global Council. L'objectif de cette première édition est de préparer les jeunes comoriens à se prendre en charge face au développement de notre pays mais aussi face à la consolidation d'une paix durable. « Il s'agit d'un défi à relever. Nous allons déployer nos efforts avec l'aide de Dieu pour que ces jeunes participants dans ce forum puissent être les promoteurs de la paix dans le monde, les promoteurs du développement de leurs pays mais aussi les promoteurs de l'émergence prônée par le chef de l'Etat à l'horizon 2030 », avance Ahamada Baco, vice-président de l'Assemblée Nationale.

D'après les conférenciers, 5 panels sont au programme durant ces deux jours dont le premier sera le



rôle du Conseil Global pour la Tolérance et la Paix et ses axes stratégiques. « L'objectif est de promouvoir la tolérance, la paix, les droits humains, la culture, les civilisations et la démocratie », révèle Sultane Abdourahim Cheikh, l'ambassadeur d'AfriYAN aux Comores. Ce dernier sera le président du deuxième panel qui va porter sur le dialogue national intergénérationnel sur le civisme et le patriotisme. « L'objectif est de sensibiliser la jeunesse comorienne sur l'intérêt du dialogue national et du

patriotisme », dit-il. Quant au 3ème panel, il va porter sur le thème de l'opérationnalisation du Fonds National pour l'Initiative.

Le panel 4 sera consacré à la femme et la consolidation de la paix. Il aura comme objectif de promouvoir la participation de la femme dans le dialogue social et la médiation des conflits. Et enfin, le 5ème et dernier panel portera sur le thème de l'entrepreneuriat des jeunes et la consolidation de la paix sociale avec comme objectif de promouvoir l'entrepreneuriat des jeu-

nes pour pérenniser et consolider la paix sociale.

« De manière générale, ce sont les jeunes qui sont toujours où presque, à la source des conflits inter villageois. Donc, nous pensons que grâce à ce forum, les jeunes vont prendre conscience pour leur avenir et celui de notre pays », pense Chamsoudine Said Mhadji, Président du Réseau National des jeunes leaders pour la paix, tout en montrant que les jeunes seront 2/3 des participants.

Ibnou M. Abdou

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE



PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

Réf. N° de l'Appel : 2021/002/MAPETA/PIDC/AO/PISTES/2EME AVIS

RECRUTEMENT DES ENTREPRISES POUR LA REHABILITATION DES PISTES RURALES DE 11,90 KM IDENTIFIÉES AUX COMORES.

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « **réhabilitation de 48,80 km des pistes rurales**. Cet appel d'offre concerne les quatre lots ci-dessous cités pour une période de Quatre (4) mois non cumulables

- Lot 5 : Piste Rurale Mridjou-Gnamboimro (Longueur 3,560)

- Lot 6 : Piste Rurale KoniDjodjo-Houngouni (Longueur 4,500 km) ;

- Lot 7 : Piste Rurale Ongojou-Komoni-Kiyo (Longueur 5,000 km) ;

- Lot 8 : Piste Rurale Mridjou-Mnadzicoumé (Longueur 1,850 km)

2. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

3. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement au cours de 10 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aus-

si qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans les Spécification, qui est nécessaire pour exécuter le Marché. Pour être éligible, il doit justifier du chiffre d'affaires minimum tel que précisé dans l'article IS 11.1 (h) des données particulières de l'appel d'offres. Le chiffre d'affaires doit être certifié par un organisme compétent.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement – de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en version française-peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000 KM)**. La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique au secrétariat du PIDC.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-des-

sous au **plus tard le 21 Février 2022 à 14H 00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, **le 21 Février 2022 à 14H 30min**.

8. Le soumissionnaire pourrait présenter une offre pour chacun des quatre lots. Il peut postuler pour gagner 1, 2 ou 3 lots au maximum. Il doit présenter une garantie d'un montant tel qu'indiqué dans le tableau suivant selon le nombre de lots visés :

Nombre de lots visés par le soumissionnaire (Un maximum de 3)

Un seul lot Montant de la garantie **3 200 000 KMF**

Deux lots Montant de la garantie **6 400 000 KMF**

Trois lots Montant de la garantie **9 600 000 KMF**

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

BP :41-Moroni

A Mdé ex-Cefader -maison des épices.

Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : projetpidc@mail.com

Lancé, le 18 Janvier 2022

CAN-2021

L'Algérie tombe des hauts

Le champion d'Afrique (Algérie) en titre est tombé face au Ndzalang nacional de la Guinée équatoriale 1-0. Le réalisme des joueurs venus de Malabo l'a emporté face aux errements d'une équipe algérienne certes dominatrice avec (70%) de possession mais, en manque de repères. Seulement 3 tirs cadrés sur 13 tentés, une abomination pour les protégés de Djamel Belmadi.

Avec zéro but et un seul point au compteur, l'Algérie se retrouve à la dernière place du groupe F, loin derrière la Côte-d'Ivoire l'autre favori. Le sélectionneur Équato-guinéen Obiang Bicogo a complètement déjoué le système (4-3-3) concocté par son homologue algérien. Cette défaite de l'Algérie met sérieusement à mal les chances des fennecs de se qualifier pour les 8e de finale. Une petite bombe nucléaire si cette éventualité devait se confirmer lors du dernier match contre la Côte-d'Ivoire. Après 35 matchs sans défaite, une série qui dure depuis 3 ans, les coéquipiers de Mahrez ont subi la loi du ndzalang. Dépité mais pas résigné, le sélectionneur algérien essaye de trouver les mots pour remobiliser ses joueurs au vu de la



dernière rencontre contre les ivoiriens.

« Bien sûr, on n'acceptera pas d'être éliminé de ce tournoi sans tout donner. Il n'y a toujours pas des réponses rationnelles à tout. On peut dominer outrageusement sans marquer ou prendre de points. On n'abandonne pas. C'est difficile de croire en nous en ce moment, mais je crois en mes joueurs », s'est-il exprimé. Cette défaite est d'autant plus amère pour les algériens qu'el-

le les éloigne du record du monde d'invincibilité pour une équipe nationale (37 matchs) détenu par l'Italie. Stoppés net par une équipe largement à leur portée, les fennecs doivent se mettre en ordre de marche pour éviter une humiliation, l'élimination dès la phase des groupes.

Dos au mur, les champions d'Afrique doivent montrer un autre visage pour retrouver leur jeu séduisant qui leur a permis de conquérir l'Afrique (2019), après presque 30

ans de disette. En effet, depuis 1990 et leur victoire face au Nigeria 1-0, les fennecs avaient du mal à s'imposer malgré des générations talentueuses. Tout comme les Cœlacanthes contre les Black Stars ce mardi, les Fennecs iront chercher leur qualification (20 janvier) dans la douleur face aux Éléphants de la Côte-d'Ivoire déjà assurés de se qualifier pour les 8e de finale.

AS Badraoui

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



ETATS GENERAUX DE LA STATISTIQUE

DU 18 AU 20 JANVIER 2022-RETAJ

“ Les statistiques pour redessiner le futur ”

Le Système Statistique National (SSN) a pour mission de fournir aux administrations, aux institutions régionales et internationales, aux entreprises et organisations non gouvernementales, aux médias, aux chercheurs et au public des informations statistiques à jour se rapportant à l'ensemble des domaines de la vie de la nation notamment économique, social, démographique, culturel et environnemental.

Le SSN comprend, le Conseil National de la Statistique qui est l'organe de coordination, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), qui est l'organe central du SSN et les services chargés d'élaborer des données statistiques placées auprès des départements ministériels et des organismes publics et parapublics.

En vue d'assurer le développement progres-

sif de la statistique publique, le Gouvernement a adopté jusqu'en 2019 la Stratégie Nationale de développement de la Statistique (SNSD) qui s'adapte aux politiques nationales du pays.

Cependant, les faibles résultats enregistrés en matière de développement de la statistique publique constituent un constat alarmant qui, couplé au faible niveau d'utilisation des statistiques produites par les utilisateurs, alerte les parties prenantes de la nécessité de prendre à bras-le-corps la problématique liée à la statistique en Union des Comores.

Eu égard à l'importance de disposer des données fiables pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Plan Comores Émergent à l'horizon 2030 et du Plan de Développement Intérimaire 2020 – 2024, au même titre que le suivi-évaluation de l'exécution des plans de

coopération des partenaires au développement avec l'Union des Comores, il est important que le SSN bénéficie d'un appui coordonné et cohérent de tous les partenaires pour son développement.

Ainsi, sont organisés, du mardi 18 au jeudi 20 janvier 2022 à l'Hôtel Retaj, des États Généraux de la Statistique placés sous le patronage du Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire en partenariat avec le Système des Nations Unies et en collaboration avec les autres parties prenantes. Ils visent à redynamiser la mobilisation de toutes les parties prenantes pour appuyer le développement du Système Statistique National en Union des Comores.